



Mai 2009, volume 1 n° 1

Info Village-relais Amqui

Ce bulletin d'information se veut un lien continu, une source fidèle d'information et un outil pour stimuler les actions entourant le développement du Village-relais Amqui. Spécifique à notre Village-relais, il sera publié périodiquement, à raison d'environ six parutions par année. Destiné à la fois aux fournisseurs de services, aux partenaires collaborateurs et à toute la population en général, il sera publié dans un format papier et électronique.

Qu'est-ce que Le Village-relais?

« Un Village-relais est une municipalité qui offre avec l'aide de ses commerçants, des services semblables à ceux qui sont offerts en tout temps dans les aires de services. Il vise particulièrement à mieux répondre aux besoins des usagers de la route en matière de **sécurité** et de **services**. » ministère des Transports du Québec

Pour en savoir plus, allez au www.mtq.qc.ca

La Ville d'Amqui, accréditée Village-relais



En juin 2008, la Ville d'Amqui a obtenue l'accréditation de Village-relais.

Signée avec le ministère des Transports du Québec, cette accréditation est valable pour cinq ans. Signe tangible de notre accréditation, la signalisation du Village-relais aux entrées Est et Ouest de la route 132 et le panneau d'information à la place de la Gare ont été installés par le ministère des Transports à l'été 2008. Trente quatre fournisseurs de services ont signé un contrat d'engagement avec le Village-relais Amqui et offrent ensemble les services de base conformes au programme soit : **l'hébergement, la restauration, la distribution d'essence, le dépannage mécanique, le remorquage, l'alimentation, la téléphonie, les services bancaires, le stationnement, les installations sanitaires, l'information, la signalisation et la réception des eaux usées des véhicules récréatifs.**

Tous ces services doivent être accessibles aux personnes à mobilité restreinte. Les fournisseurs de services ont cinq ans pour s'y conformer.

Un nouveau responsable du dossier

Village-relais Amqui

Le conseil municipal a confié le dossier Village-relais à son commissaire industriel, M. Antonin Michaud. Pour toutes questions relatives à ce dossier, vous pouvez le rejoindre au 418 629-4242 poste 225.

Le suivi et l'évaluation du Village-relais Amqui

Tel que convenu dans le protocole d'entente avec le ministère des Transports, le Village-relais a l'obligation de faire annuellement le suivi et l'évaluation de ses activités, de son plan d'action, et d'en faire rapport aux autorités concernées. Pour réaliser ce mandat, le conseil municipal a retenu les services de M. Alain Potvin, chargé de projet. Il mènera ce projet à terme en collaboration avec le responsable du dossier, M. Michaud, et le comité local du Village-relais Amqui. Au cours des prochaines semaines, à compter de la fin mai, le chargé de projet entamera une rencontre de suivi-évaluation avec chaque fournisseur de services, membre du Village-relais Amqui.

Activités au cours des prochaines semaines

- ✓ Diffusion auprès des fournisseurs de services d'un dépliant promotionnel dédié au Village-relais Amqui 5 000 copies (fin mai et juin);
- ✓ Conception et mise en fonction d'un site Web spécifique au Village-relais Amqui (± juillet);
- ✓ Campagne de sensibilisation relative à la propreté et corvée collective de nettoyage du Village-relais Amqui (le samedi 23 mai);
- ✓ Conférence de presse par la Ville d'Amqui et le Village-relais Amqui (3 juin 10 h 30 à l'hôtel de ville d'Amqui).

En tant qu'utilisateur de la route, pensons sécurité et

agissons en toute courtoisie envers les :

piétons, cyclistes, motocyclistes, automobilistes, camionneurs, véhicules récréatifs...